



Favoriser l'interconnaissance pour mieux accompagner les enfants relevant de l'ASE et de la MDPH

Face à la complexité des parcours des enfants relevant à la fois de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) et du champ du handicap (MDPH), la qualité de leur accompagnement dépend largement de la capacité des professionnels à travailler ensemble, à se comprendre mutuellement et à partager une culture commune de l'accompagnement.

Cette formation propose de favoriser l'interconnaissance entre les acteurs de ces deux champs pour :

- Mieux comprendre les logiques institutionnelles, missions et contraintes de chacun ;
- Enrichir la lecture des situations complexes ;
- Renforcer la coordination pour des parcours plus fluides, plus cohérents et sécurisants pour l'enfant.



Public

Professionnels du secteur social et médico-social

Pré-requis

Aucun

Objectifs

- J1** : Comprendre les missions et logiques d'action des services ASE et médico-sociaux pour mieux collaborer
- J2** : Identifier les facteurs de vulnérabilité pour adapter l'accompagnement
- J3** : Utiliser des outils communs pour structurer un accompagnement cohérent et sécurisé

Contenus de la formation

- J1** : Spécificités, pilotage et missions des services relevant de l'ASE et relevant du Médico-social
- J2** : Situation complexe de l'enfant : contexte familiale, définition du handicap, définition du trauma complexe, besoins spécifiques et particuliers, etc.
- J3** : Condition de l'accompagnement : outils éducatifs (analyse fonctionnelle, outil de communication, etc.), mise en place d'un cadre sécurisé, PPE, coordination des parcours

Méthodologie

- Apports théoriques
- Echanges de pratiques, travaux en sous-groupe
- Etude de cas
- Vidéos

Intervenante

- Mireille MICHEL, conseillère technique au CREAI Auvergne-Rhône-Alpes
- Anne-Laure OVIZE, Responsable Pôle formation au CREAI Auvergne Rhône-Alpes



CREAI ARA Formation INTER – Modalités pratiques

Renseignements auprès de :

Caroline JABER, 06 38 25 31 47
c.jaber@creai-ara.org

Modalités d'accès

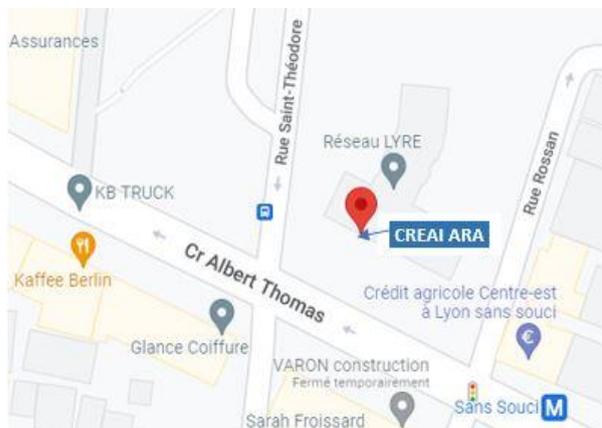
Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour tout aménagement nécessaire durant la formation, contactez-nous.

Modalités d'inscription

Nous vous invitons à cliquer **ICI** pour accéder au bulletin d'inscription.

Numéro d'activité du CREAI ARA :
82 69 03 44 069

Référence certificat Qualiopi :
2106_CN_01774



Suivi et évaluation

Feuille d'émargement par ½ journée, recueil des besoins avant le démarrage de l'action, autositionnements pré et post formation, évaluations pédagogiques, questionnaires de satisfaction « à chaud » et « à froid », bilan d'acquisition des compétences délivré en fin de formation à chaque stagiaire.

Dates et lieu

Mardi 10 mars 2026
Mardi 31 mars 2026
Mardi 21 avril 2026

CREAI Auvergne-Rhône-Alpes
15 rue des Frères Lumière, 63000 Clermont-Ferrand

Horaires

De 9h à 17h.
Pause déjeuner libre.
Possibilité de réservation d'un restaurant pour déjeuner en groupe.
Avance de frais par chaque stagiaire
(Remboursement soumis à l'employeur).

Tarifs

- Pour les établissements contributeurs :
600 € pour les trois journées, par stagiaire (21 heures)
- Pour les établissements non contributeurs :
840 € pour les trois journées, par stagiaire (21 heures)



Date limite d'inscription :

Mardi 17 février 2026